

Assemblée Générale Elective et Comités Directeurs associés

Vendargues - 15/09/2024

Procès-verbal

Le président de séance (Présidente sortante Emmanuelle RANCHOUP) ouvre la séance à 15h30.

Clubs présents ou représentés : 22 clubs à jour de leur cotisation sont présents ou représentés (sur 45 affiliés à la FFAB et 42 à jour de leur cotisation) :

Clubs présents ou représentés : Judo Club du Gard (3), Aïkido Club St Privaden (2), Syu do Kan (2), Familles Rurales de Milhaud (2), Aïkido Les Collières (1), Aïkido Club Villeneuvois (2), ANSD Aïkido (2) et Systema (4), Aïkido Club Clermontais (1), Kimusubi Aïkido Club Gignac (2), MUC Aïkido (2), Cercle Aïkido Montpelliérain (1), Aïkido Lodévois (2), Aïkiciam (1), Lou Recantou de Paulhan (1), Club Aïkido Vendarguais (2), Aïkido Sauvianais (2), Foyer Rural du Pouget (2), Aïki-Tanren Montpellier (2), Minami Aïkido 34 (4), Aïkido Club de Montarnaud (1), Aïkido Roussillon (2).

Club excusé : Club Aïkido Lasallois

Clubs absents : Aïkido Club Shin Bu Wa, Kagura Mai, Les chemins d'Iwama, Association Culturelle, Soleil Rouge Aïkido Club, Foyer Socio-Educatif de Tresques, Kimono 1, Aïkidojo Fonsois, Aïkidojo Salindrois, Aïkido Club Cévenol, Do Aï St Gillois, Ecole d'Arts Martiaux Néziguan, Aïkido Ryu Tori Bédaricien, Centre Régional d'Aïkido, Systema RMA 34, Aïki Limoux.

Nombre de voix : 42 voix sur 54 sont présentes ou représentées.

Le quorum étant atteint (= plus de la moitié des membres représentant plus de la moitié de voix), l'Assemblée peut valablement délibérer.



La Commission de Surveillance des Opérations Electorales est présentée, présidée par Eric Lecoutre, qui a vérifié la validité des candidatures reçues et validé le bulletin de vote.

1. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR FAITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

1. MISE EN PLACE DU BUREAU DE VOTE

Un bureau de vote est mis en place à l'aide de trois personnes volontaires : Franck REYMOND (Aïkido Sauvianais), Nathalie HIESSLER (Aïki-Tanren Montpellier) et Gilles ROVERE (Aïki-Tanren Montpellier).

2. PRESENTATION DES CANDIDATS

Chaque candidat se lève à l'appel de son nom par les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, et se présente rapidement.

Les candidats absents et excusés sont présentés par une personne de leur club.

Préalablement aux opérations de vote, il est rappelé ue le bulletin est établi de la manière suivante :

- une liste pour pourvoir le poste de médecin du CID (*ce poste sera gelé si tout le monde barre l'unique candidat*) ;
- une liste pour les autres courants : 1 candidat sur 1 poste validé par l'AGO ;
- une liste pour les autres candidats avec l'indication de « CS » - candidat sortant - le cas échéant ;

Il est indiqué qu'il est possible de barrer le ou les noms de personnes pour qui on ne souhaiterait pas voter, mais qu'aucune mention manuscrite ou signe de reconnaissance de ne peut être apposé, faute de faire reconnaître le bulletin comme nul.

3. OPERATIONS DE VOTE AVEC EMARGEMENTS

Le bureau distribue les bulletins en fonction du nombre de voix par club ; il fait ensuite voter les clubs et les fait émarger.

Le scrutin est ouvert à 15h45 et se termine à 15h50.

4. DEPOUILLEMENT PUBLIC ET PROCLAMATION DES RESULTATS

Le bureau de vote procède au dépouillement sous le contrôle des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Le dépouillement donne les résultats suivants (*dans l'ordre des résultats et, en cas d'égalité, par rang d'âge, le plus ancien d'abord*), qui sont annoncés par le bureau de vote (*pour rappel 42 voix sont présentes ou représentées*) :

Suffrages exprimés : 42 bulletins.

Suffrages nul(s) ou blanc(s) : 0 bulletin.

Classement des candidats par nombre de voix obtenues :

1. CRUZ Serge	42 voix	H
2. SAUNIER Jean-Claude	42 voix	H
3. DELCROIX Marie-Pierre	42 voix	F
4. LUCAT Erick	42 voix	H
5. COUTURAT Pierre-Louis	42 voix	H
6. REYMOND Estelle	42 voix	F
7. RANCHOUP Emmanuelle	42 voix	F
8. DE ARAUJO Nicolas	42 voix	H
9. BONET Florian	42 voix	H
10. BARANDE Sébastien	42 voix	H
11. BUZER Julien	42 voix	H - médecin
12. MAS Jonathan	42 voix	H
13. GENEROSO Guillaume	40 voix	H
14. FERNANDEZ DE LA TORRE Christian	39 voix	H
15. SIBONI Yan	39 voix	H
16. LECOMTE Jacques	37 voix	H – discipline associée
17. PASQUET Marc	29 voix	H
18. GERBAIX Sylvie	25 voix	F

Le Comité Directeur sera donc composé de 18 personnes, et comprendra également l'ACT membre invité permanent.

2. DESIGNATION D'UN CANDIDAT A LA PRESIDENCE PAR LE COMITE DIRECTEUR, DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU et VALIDATION DE LA NOMINATION DE L'ACT ELU PAR LA COMMISSION TECHNIQUE

Le Comité Directeur, nouvellement élu, se réunit à 16h15 afin de procéder à la désignation d'un candidat pour la présidence.

Les membres élus sont présents ou représentés (17 élus sur 18).

- Poste de Président
-

Serge CRUZ se déclare candidat au poste de Président.

Sa candidature est mise au vote : 0 contre – 0 abstention : acceptée à l'unanimité. Sa candidature sera donc présentée à l'Assemblée Générale pour approbation.

- Postes du bureau

Les postes du bureau sont à pourvoir :

- Vice-président(e) : Marie-Pierre Delcroix est candidate pour ce poste et sa candidature est acceptée à l'unanimité ;
 - Secrétaire : Sébastien BARANDE est candidat pour ce poste et sa candidature est acceptée à l'unanimité ;
 - Secrétaire adjoint(e) : Jonathan MAS est candidat pour ce poste et sa candidature est acceptée à l'unanimité ;
 - Trésorier : Jean-Claude Saunier est candidat pour ce poste et sa candidature est acceptée à l'unanimité ;
 - Trésorier adjoint(e) : pas de candidat, le poste reste vacant pour un volontaire ultérieur le cas échéant.
- Poste d'Animateur de la Commission Technique

Emmanuelle RANCHOUP est présentée au Comité Directeur, ayant été élue par la Commission Technique du matin au poste d'Animateur de la Commission Technique.

Le règlement technique fédéral rendant nécessaire une approbation par le Comité Directeur, sa nomination est mise aux votes (auxquels elle ne prend pas part) : approuvée à l'unanimité.

- Composition des commissions :

Pour les commissions techniques (Enfants/Jeunes, Seniors, Handicap, Féminine...) : la Commission Technique qui s'est déroulée le matin a prévu des responsables.

Pour la commission Handicap, Estelle est proposée (+ Guillaume G. volontaire pour l'intégrer).

Pour la commission Santé le médecin est responsable de droit de celle-ci.

Pour les autres commissions hors technique, la commission Communication est proposée à Guillaume G. qui l'accepte. César Cipolla s'occupe des affiches en lien avec le Président et l'ACT.

Chaque commission peut se composer comme elle l'entend avec des personnes volontaires.

La séance est levée à 16h40 pour réunir de nouveau l'Assemblée Générale.

3. ELECTION DU PRESIDENT

A 16h45 la séance est de nouveau ouverte.

La candidature de Serge CRUZ est annoncée à l'Assemblée Générale, des bulletins indiquant « OUI NON » sont distribués aux représentants de clubs en nombre égal aux nombres de voix présents ou représentées, et il leur est demandé d'entourer OUI ou NON pour exprimer leur vote (à défaut, de ne rien faire et le bulletin sera considéré comme blanc).

Le même bureau de vote est mis en place, qui procède de la même manière que pour l'élection du Comité Directeur. Le dépouillement est également réalisé avec les mêmes personnes.

Les bulletins donnent les résultats suivants (sur 42 voix exprimés) :

OUI : 41 voix – NON : 0 voix – Blancs : 3 – Nul : 1
NB : le vote nul comporte le nom du candidat écrit de manière manuscrite et ne peut donc être compté.

Serge CRUZ est élu à la majorité absolue des voix présentes ou représentées.

Serge CRUZ prend donc la présidence de la séance en remplacement d'Emmanuelle RANCHOUP.

Il remercie l'ensemble des clubs, rappelle son engagement particulier dans la commission Enfants/Jeunes pour l'Olympiade à venir, précise être à l'écoute de tous les clubs, rappelle les formations engagées, les pistes de travail déjà effectuées et restant à faire.

4. ELECTION DE L'ACT

La nomination de l'ACT étant faite in fine par l'Assemblée Générale dans notre CID, le nom proposé par la Commission Technique et le Comité Directeur est présenté, à savoir celui d'Emmanuelle.

La proposition est mise aux votes et adoptée à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES

Thibaut MILLAN, nouveau président de l'Aïkido Club Clermontais, présente le projet de stage du club pour fêter son 55^e anniversaire, avec un stage animé par Jacques Bonemaison à Clermont l'Hérault, dans une église adaptée pour la pratique.

Ils ont bâti un projet prévisionnel et Serge leur indique que, s'ils souhaitent formuler une demande d'aide, il convient de faire la demande écrite sur la base de ce projet (en cours de finalisation).

La date devrait être courant avril, il est rappelé ici – cf. convocations depuis plusieurs années – que les dates de stages privés ne doivent pas être sur des dates de stages institutionnels, sauf accord avec le Président et l'ACT.



Le Président

Le Trésorier

Serge CRUZ

Jean-Claude SAUNIER